



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5. ANNEXES ET SERVITUDES

5.2. ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

Vu pour être annexé à l'arrêté de modification n°1

Signature et cachet

Le président,

M. Jean-Claude Bécousse



Modification n°1
approuvée le

11 mars 2026